

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 185, Rue de Paris PARIS. 43, Bd. Haussmann

L'Echo de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX ROUBAIX 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 9-65 3, rue Fidele Leloucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

LES SPORTS AU VILLAGE

Ils constituent dans nos campagnes une heureuse et intéressante innovation

Depuis la guerre, une notable évolution s'est produite, après tant d'autres apportées par la grande tourmente mondiale, dans la pratique et la nature des amusements collectifs, des exercices physiques et des jeux populaires.

Les sports viennent en tête de ces amusements nouveaux, dans leurs diverses manifestations. Ils ont pris un énorme développement, sans cesse en voie d'extension, au double profit des forces de jeunesse et de la moralité publique.

Le football, les courses cyclistes, les concours de marche ont supplanté les jeux de quilles, de billons, les tir à l'arc, le tir à l'arc, jadis très en vogue dans notre région et en particulier dans l'Avesnois.

Ces nouveaux sports, groupant de nombreux adhérents, présentent un caractère d'association organisée avec soin, entraînée, durable, et se distinguent ainsi de leurs devanciers, réunissant seulement les dimanches et jours de fête, quelques amateurs.

Les sociétés sportives se recommandent à l'attention générale comme saines distractions, excellente culture physique et par leur bienfaisante action sociale, d'ampleur nationale.

Leurs groupements, scellés d'émulation et d'amitié, fortifiant sans cesse leurs effectifs, retiennent les jeunes gens au village et font bloc au néfaste abandon des campagnes.

Ces divers titres, ils méritent d'être encouragés et doivent s'attirer une aide morale et matérielle.

Les municipalités s'en rendent compte et leur apportent, même dans les plus petites communes rurales, un concours efficace. Elles mettent à leur disposition des terrains appropriés et leur accordent des subventions en proportion de leurs ressources budgétaires.

C'est de l'argent bien placé et de bon rapport, car les épreuves sportives attirent toujours dans les localités où elles ont lieu, une affluente d'étrangers, et réunissent la majeure partie de la population. Elles mettent dans l'endroit une note d'animation et de gaieté, rompent l'habituelle monotonie de l'existence villageoise, et profitable au commerce local.

Formant de saines mentalités dans des corps sains, la pratique des sports, nationale et disciplinée, assure au pays des forces alertes et vigoureuses de production, dans tous les domaines de son activité.

Le jeune travailleur de la terre, ainsi que la société sportive, avides de se développer et de se reconnaître, s'emploie de toute son ardeur à la maintenir, à la développer, résiste aux attraites tentations des villes et reste au village.

Les associations de football font plus que la désertion des campagnes et la propagation écrite la mieux présentée et documentée.

Dans l'intérêt général et l'avenir de la France, il est vivement à souhaiter de voir les unions sportives s'implanter et s'étendre dans toutes nos communes rurales.

L'Avesnois donne, à ce sujet, un exemple à citer, digne d'être suivi ailleurs. Fréquente tous les villages de cet arrondissement ont maintenant une ou deux sociétés de football, dont les matches, toujours très courus et entourés de la faveur publique, font l'agrément de la population et de la vie locale. Jeunes et vieux s'y empressent et montrent le même empressement à s'y rendre, qu'ils suivent les phases de l'engagement et applaudissent les vainqueurs. C'est pour tous une grande attraction, unique dans beaucoup de nos modestes villages, privés des réjouissances et fêtes des centres populaires.

Limités autrefois à la chasse à courre et aux courses hippiques, les sports étaient uniquement pratiqués et suivis par les riches et les oisifs.

Aujourd'hui, joignant l'utile à l'agréable, modernisés et démocratisés, ils apparaissent en attrayantes manifestations populaires et s'affirment comme une nécessité sociale.

Elysee POLVET.

L'AFFAIRE DES "FAISEURS D'ANGES" DE LILLE

Nous avons relaté dans notre édition d'hier l'arrestation en flagrant délit de la demoiselle Aline Duban, 27 ans, demeurant rue Mareuil et de M. Robert Desbets, aide-premier payeur au faubourg de Lille.



M. DESBETS Mlle Aline DUBAN

Mlle Aline Duban est dans un état d'excitation nerveuse qui se traduit par des accès de colère et de désespoir. Elle a été conduite à l'hôpital. Les médecins ont constaté qu'elle est enceinte et qu'elle a subi une avortement spontané.

LES FÊTES DU PREMIER MAI se sont déroulées partout dans le calme et à Lille elles ont donné lieu à deux GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES

La fête des travailleurs est maintenant entrée dans les us et coutumes et le chômage volontaire d'un jour, augmente chaque année.

Et le nombre des travailleurs assistant aux diverses manifestations est de plus en plus grand, les incidents, si fréquents il y a quelques années, ne se reproduisent plus et c'est dans la parfaite union des ouvriers que se déroulent les diverses manifestations.

Et hier, dans toute notre région, la journée du 1er mai fut calme, les cortèges parcoururent les artères, des cités dans l'ordre le plus parfait et tout le monde assista aux diverses manifestations sportives et artistiques qui leur étaient offertes.

A LILLE

Dès le matin, les rues étaient noires de la foule se rendant au cortège organisé par les organisations confédérées.

Le rassemblement eut lieu rue Léon Gambetta, face à la Bourse du Travail. A 10 h., des bombes éclatèrent et les manifestants se mirent en route au son de multiples fanfares.

La tête du cortège, venant les membres de la Commission administrative du Parti Socialiste, puis la municipalité de Lille. On remarquait MM. Roger Salengro, député-maire de Lille; Bracke, député; Lichon, secrétaire général de la Fédération du Livre, délégué de la C. G. T.; Baucha, Devernois père et fils, de la Commission administrative de la Bourse du Travail; Debove, du syndicat des P. T. T.; des délégués du textile, de la métallurgie, des tramways, des manufactures du tabac du livre de la confection, des jeunes socialistes, de la Fédération Ouvrière et Paysanne, etc.

Par les rues Léon Gambetta de Bethune, Gustave Delory, des Manelliers de Paris, Jeanne Devry, St-Sauveur, les manifestants au nombre de 8.000 se rendirent à l'Hôtel de Ville.

Dernière la tribune drapée de rouge, se rangèrent les drapeaux des organisations syndicales et la fanfare de l'Union joua l'Internationale.

M. Salengro fait acclamer la candidature de M. Bracke à la Présidence de la République.

M. Roger Salengro annonce, aux applaudissements unanimes, que trente mille travailleurs chôment en ce jour à Lille et qu'il prie au nom de ce cortège triomphal.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre



Ces gardes républicains n'ont eu qu'à "débiter" avec une marchandise de magnot.

la réduction des salaires. A noter qu'aucun incident ne troubla la manifestation.

LE MEETING COMMUNISTE De 9 h. 30 à 10 h., les rassemblements des différentes sections communistes de Lille et des environs s'effectuèrent rue du Molin, aux alentours de la Bourse du Travail.

Un service d'ordre considérable était organisé. Gardes mobiles à cheval, brigade civique central, Sabaterie, chef de la sûreté; Vautier, inspecteur principal de la sûreté; Delaunoy, inspecteur principal de police; Battesti et Perrot, commissaires de police; divers inspecteurs de sûreté s'employèrent à faire séparer et disperser la manifestation projetée.

A 10 h., un cortège de 500 communistes se rendit au Conservatoire, place du Concert, où le meeting fut tenu et où plusieurs orateurs prirent la parole devant 300 auditeurs.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

M. Bracke se déclare ensuite pour l'union entre tous les travailleurs et contre

qui en Espagne ont proclamé la République, d'agréer l'hommage de sa sympathie ardente.

M. Roger Salengro en appelle aux travailleurs pour qu'en 1932 ils assurent le triomphe du socialisme et proclament la volonté d'unité nationale et internationale du Proletariat.

Ayant salué M. Lichon, délégué de la C. G. T., au nom des ouvriers lillois, il demanda aux milliers d'auditeurs de lui donner le mandat de présenter à la plus prochaine séance du groupe socialiste au

Parlement, au nom des prolétaires de Lille, la candidature de M. Bracke à la présidence de la République.

La diatribe se fit avec une discipline rigoureuse imposée et qu'aucun incident ne troubla.

Ajoutons que M. Colasard a fait saisir 25 numéros d'un journal ténébreux.

M. Lichon retranca en suite l'action constante de la C. G. T. et donne un aperçu sur les conséquences possibles de la crise économique actuelle.

A ce sujet, il déclare que la réduction des salaires proposée par le patronat n'est pas une méthode et que tous les efforts des ouvriers doivent tendre à obtenir une réduction des heures de travail, ce qui diminue la surproduction qui est à la base du malaise.

LA RIXE MORTELLE A DOUAI fut jugée hier aux Assises du Nord et les cinq Polonais qui étaient inculpés ont bénéficié d'un acquittement

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

La dernière audience de la session de la Cour d'Assises a été consacrée à une affaire polonaise.

Il s'agissait d'une rixe qui se déroula le 18 octobre dernier, à la Cité de la Cochette, située à l'extrême limite de la ville de Douai, et qui eut des conséquences mortelles pour l'une des anagnistes.

Voici d'ailleurs la relation de cet

Les accusés devant la Cour d'Assises. De gauche à droite: Hélena Piniak, femme Krajewski; Wladislaw Krajewski, Herman Piniak, Adam Piniak et Amalia Kardec, femme Piniak, répondant à l'interrogatoire du président.

LA LUTTE contre la vie chère et l'excès des impôts

Des députés réclament « une véritable mesure de salut public »

Afin d'endiguer le flot menaçant des dépenses publiques qui se sont accrues durant ces cinq dernières années de 30 % et qui imposent aux contribuables des charges exorbitantes, des députés : MM. Charles Bellet, Henri Auriol, Jean Auriant, Balu, Barbier, Beaudou-Bagnat, Blondel, Brière, Bussat, Delcol, Diéry, Dior, Jean Fabry, Faget, Gignoux, Laquière, Lauray, Lecacheux, Legré, Lorin, Henri, Pochin, Pétit, Régnier, Sainat, Thaupey-Danin, Joseph Vidal, ont déposé une proposition de résolution tendant à compléter l'article 86 du règlement de la Chambre des Députés.

Ainsi qu'on va le voir, cette proposition qui a été renvoyée à la Commission du Règlement, est essentielle et doit toucher tous ceux chargés de veiller à la sauvegarde de nos finances.

« IMPOSSIBLE D'ENVISAGER DE NOUVEAUX IMPOTS. LE CONTRIBUABLE ETANT DÉJÀ ECORÉ »

Voici l'exposé des motifs de cette proposition :

Le budget qui vient d'être voté pour l'exercice les avril 1931-ler avril 1932, s'élève, comme vous le savez, à 50.640.509.362 francs.

Chiffre énorme en lui-même, qui devient angoissant si on se livre à quelques comparaisons !

Avant la guerre, M. Poincaré avait alloué au titre d'Himalaya des budgets le premier budget atteignant 4 milliards ; en 1914, nous en étions encore au chiffre de 5.423.609.025 francs.

Sans doute, la guerre est venue, avec les charges écrasantes qu'elle a laissées derrière elle.

Néanmoins qu'en 1925, notre budget ne dépassait guère 33 milliards et, en 1926, 37 milliards (exactement 37.338.300.300 francs).

Ainsi, en cinq ans, de 1926 à 1931, le montant total de nos dépenses publiques s'est accru de 30 %.

Or, si les dépenses augmentent, il faut nécessairement que les recettes s'élèvent.

Et pourtant, les charges imposées au contribuable français ont atteint, si elles n'ont pas dépassé, la limite de ses possibilités.

Il est impossible d'envisager l'établissement de nouveaux impôts, surtout dans la crise mondiale que nous traversons et à une époque où le plus léger supplément de charge, avec l'élevation des prix de revient qu'il entraînerait, serait fatal pour notre industrie d'exportation.

L'heure est donc venue de barrer radicalement la route à cette ascension vertigineuse de nos budgets, qui, si elle se continuait, entraînerait la ruine de la France et de tous les Français.

« LES CONTROLEURS DES DEPENSES SE SONT FAITS DEPENSEIERS »

Or, il faut en convenir, une part importante des dépenses nouvelles et des accroissements de dépenses trouve son origine dans des propositions de loi ou des amendements émanant de députés.

Aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, c'est le Sénat a, conformément avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois.

En matière de finances, cette initiative est réservée aux députés, ce fait que ce même article 8 ajoute : « Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. »

Les députés ont si largement usé de ce droit d'initiative pour demander des crédits nouveaux ou des augmentations de crédits dans des propositions de loi ou des amendements émanant de députés.

Aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle de 1875, c'est le Sénat a, conformément avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois.

En matière de finances, cette initiative est réservée aux députés, ce fait que ce même article 8 ajoute : « Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. »

Les députés ont si largement usé de ce droit d'initiative pour demander des crédits nouveaux ou des augmentations de crédits dans des propositions de loi ou des amendements émanant de députés.

Aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle de 1875, c'est le Sénat a, conformément avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois.

En matière de finances, cette initiative est réservée aux députés, ce fait que ce même article 8 ajoute : « Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. »

Les députés ont si largement usé de ce droit d'initiative pour demander des crédits nouveaux ou des augmentations de crédits dans des propositions de loi ou des amendements émanant de députés.

Aux termes de l'article 8 de la loi constitutionnelle de 1875, c'est le Sénat a, conformément avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois.

En matière de finances, cette initiative est réservée aux députés, ce fait que ce même article 8 ajoute : « Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. »

Les députés ont si largement usé de ce droit d'initiative pour demander des crédits nouveaux ou des augmentations de crédits dans des propositions de loi ou des amendements émanant de députés.

172 VICTIMES DE L'EXPLOSION AU BRÉSIL ?

A propos de l'explosion d'un dépôt de munitions en Brésil, on annonce que les recherches pour retrouver les coupables se poursuivent. L'explosion de 3.000 tonnes de nitroglycérol a entraîné la mort de 172 personnes et blessé plus de 500 autres.